

Qualité des eaux de baignade du Littoral neuchâtelois

Le Département de l'économie communique:

Ci-dessous le tableau complet de l'état sanitaire des eaux de baignade selon la situation établie le 8 juin 2009. Par rapport à 2008, aucune différence de qualité n'est à signaler puisque toutes les baignades sont classées comme l'an passé en A ou B: baignades libres.

Une carte en couleurs se trouve également sur www.ne.ch, rubrique « Vie pratique ».

ETAT LE 08 juin 2009

	Localité	Plage	Classe	
LAC DE NEUCHATEL	VAUMARCUS	BAIGNADE DU PORT	B	
	SAINTE-AUBIN	PLAGE COMMUNALE	A	
	GORGIER	DEBARCADERE CHEZ-LE-BART	A	
	BEVAIX	POINTE DU GRAIN OUEST	A	
	CORTAILLOD	PLAGE COMMUNALE	A	
	BOUDRY	PLAGE COMMUNALE	B	
	COLOMBIER	PLAGE ROBINSON EST	A	
		PARADIS PLAGE	B	
	AUVERNIER	LIMITE COMMUNALE OUEST	B	
		PLAGE COMMUNALE	A	
	NEUCHÂTEL		BAIGNADE DE SERRIERES PISCINE	A
			BAIGNADE DE SERRIERES EST	A
			PLAGE SUCHARD	A
			QUAI OSTERWALD	B
			JEUNES-RIVES PLAGE	A
			JEUNES-RIVES EST/UNIVERSITE	B
			NID DU CRO OUEST	A
			NID DU CRO PLAGE PISCINE	A
			PLAGE DES ENFANTS	A
		PLAGE GOUTTES D'OR	A	
HAUTERIVE		PLAGE COMMUNALE	A	
	SAINTE-BLAISE	BAIE N° 3 OUEST	B	
		PLAGE EST	A	
MARIN		LA TENE PLAGE	A	
	LAC DE BIENNE	LE LANDERON	PLAGE DU NOUVEAU PORT	A
			PONTON AU SUD DE LA PISCINE	A
		CAMPING DES MELEZES	A	

Cette classification est basée sur deux résultats obtenus en 2009 (prélèvements de mai et juin) et la situation en août 2008 (sur la base de 4 résultats annuels). La différence entre les classes A et B réside selon les recommandations fédérales dans la fréquence des prélèvements (au moins 1 x par mois en classe B). Par souci d'équité, toutes les plages du Littoral sont contrôlées à cette fréquence entre les mois de mai et août. Suivant les conditions météorologiques – orages, déversements d'eaux importants – il est possible que la qualité se dégrade temporairement à certains endroits (classe B).

Commentaires et remarques:

Dermatite du baigneur ("pou" du canard): Dès que la température de l'eau dépasse 20°C, le risque d'apparition de la dermatite du baigneur est accentué lors d'une baignade prolongée.

Classe D - Baignades déconseillées

Les endroits où la baignade est déconseillée sont signalés par des panneaux de mise en garde:

- Il s'agit principalement des points de rejet d'exutoires des stations d'épuration et des embouchures de rivières, principalement le Seyon et l'Areuse. Aucune baignade publique n'est classée dans cette catégorie.

Classe C - Baignades tolérées

L'eau peut être momentanément de qualité insuffisante en regard des normes. Un danger pour la santé ne peut dès lors pas être totalement exclu à ces endroits. Aucun endroit accessible au public n'est classé dans cette catégorie.

Classe A ou B - Baignades libres

Aucune atteinte à la santé n'est à craindre.

Les analyses sont effectuées par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). La ville de Neuchâtel, par son délégué à l'environnement, participe aux campagnes par le prélèvement des échantillons sur son territoire.

Pour de plus amples renseignements :
Marc Treboux, chimiste cantonal, Service de la consommation et des affaires vétérinaires, tél. 032 889 58 05.

Neuchâtel, le 23 juin 2009